

EMMANUEL MACRON DEMANDE AUX FRANÇAIS DE POSITIVER

NE DITES PLUS
« C'EST ENCORE PIRE
QU'HIER... »

DITES PLUTÔT
« C'EST TOUJOURS MIEUX
QUE DEMAIN ! »



Sommaire

Pages 3-4 : CHSCT 17/03/2022

Pages 5-7 : CTE 14/04/2022

Pages 8-12 : info en vrac

Page 13 : réponse tract CFDT

Pages 14-15 : élections professionnelles FPH

Page 16 : trait d'humour



CHSCT 17 mars 2022

FEI (fiches d'évènement indésirable) concernant les violences subies par les agents :

une réunion a eu lieu concernant la conduite à tenir suite à ces événements indésirables

Il est prévu de simplifier la procédure actuelle trop longue par un logigramme qui sera plus lisible.

Bilan de situation des agents de l'IFSI :

ils sont au Technoparc depuis janvier, ils espèrent être dans leurs nouveaux locaux de l'hôpital au mois de juillet pour préparer au mieux la rentrée de septembre.

Equipe en grande difficulté par manque de personnel.

Conditions de travail des agents du service du numérique :

C'est au point mort!

Cette équipe comme d'autres souffre d'avoir des missions sur le GHT ce qui complique beaucoup les choses.

petite blague: tous les logiciels ne sont pas identiques dans les 3 hôpitaux.

ULSD les Maisonnées :

difficultés par rapport aux arrêts maladie.

Tentative de lisser les organisations soignantes mais comment décider ce qu'on ne pourra pas faire dans la prise en charge des patients ...lorsque le personnel n'est pas en nombre suffisant.

Conditions de travail des agents des services de psychiatrie à SGL :

Postes vacants, problèmes de sécurisation , d'accessibilité du site

Quel est le projet d'établissement concernant la psy de st germain ?

On nous parle d'une demi-mesure si nécessaire : mettre les 2 équipes ensemble UH et CATDB est-ce satisfaisant ?

Réflexions sur l'attractivité, la fidélisation des personnels en psychiatrie

Ouverture du nouveau magasin prévu en octobre 2022 :

Agrandissement du fait de la fermeture de celui de St-Germain

Pharmacie et pharmacotechnie : l'objectif d'ouverture est en juin mais difficultés de livraison de matériel de pharmacotechnie (chimiothérapie et préparation de médicaments).



Bloc obstétrique tout neuf :

sols à refaire ... dans les salles de césarienne (défaut de revêtement).
dalles de plafond à fixer
toujours pas de date

Amphithéâtre (chambre mortuaire):

nouveau bâtiment: ouverture prévue le 19 mai
les membres du CHSCT ont fait une visite le vendredi 22 avril 2022
Nous espérons que les conditions de travail seront meilleures, dans des locaux plus adaptés, pour les agents.

Stérilisation centralisée Poissy-SGL :

actuellement, nous n'en sommes qu'à la phase de démolition de celle de St Germain
livraison prévue à l'été 2023...

Offices bâtiment historique :

il est prévu de les refaire au fur et à mesure.
Nous avons du mal à faire avancer ce projet.

Local vélo :

commande passée, livraison ? Il devrait être sécurisé par vidéo surveillance, situé près de l'internat.

Pneumatique aile F :

n'est toujours pas mis en service

Les parkings :

nous n'arrêtons pas d'alerter sur ce sujet.

Nous avons informé Mr Karl Olive, maire de Poissy, nous attendons sa réponse..



CTE du 14 avril 2022

Pool de brancardage :

Une nouvelle maquette nous a été présentée avec 3 brancardiers en journée le week-end :

7h-16h 7h30-16h30 12h-21h

Mais pour compenser cet ajout de jour le week-end, la Direction a décidé d'en retirer un la nuit le week-end. On passe donc de 4 à 3 brancardiers.

Le vote a été sans appel : **vote CONTRE à l'UNANIMITE**

Centre de prélèvement :

Poissy : Changement d'horaires ouverture à 7h30 au lieu de 8h pour concurrencer le privé et pour le service d'AMP

Vote : CFDT 7 pour , FO 1 abstention ,SUD 5 contre, CGT 1 contre

⇒ **donc changement d'horaires validé malgré notre désaccord, nous n'avons obtenu qu'un report pour le mois de septembre.**

Nous avons voté contre car l'équipe est en très grande souffrance. L'équipe n'est ni écoutée ni entendue !

L'équipe est diminuée de 2 départs à la retraite non remplacés et actuellement 2 arrêts de travail pour une équipe à l'origine de 7 agents.

**SGL : activité mutualisée avec la consultation d'anesthésie
grosse augmentation de l'activité de l'IDE**

Vote: SUD 5 contre CGT 1 contre

CFDT 8 abstentions ⇒ décision validée ...



Nouvelles fonctions ASH :

Trois grandes catégories de fonction apparaissent :

- 1) Fonction brancardage
- 2) Fonction logistique d'étage : assure la sécurisation des approvisionnements dans les services par plateau
- 3) Fonction ASH : la Direction souhaite recentrer la fonction ASH autour du patient. Missions principales : hôtellerie, aide à la personne, bio nettoyage. Missions particulières : accompagnement des patients vers le Relais H, téléphonie, etc...

La fonction ASH d'après-midi s'organiserait par étage et par bâtiment.

Ainsi, pour les unités d'hospitalisation traditionnelle, 1 ASH est prévu par unité le matin. L'après-midi, 1 ASH mutualisé par palier, par bâtiment

Vote : SUD 5 contre, CGT 1 contre, FO 1 pour ,CFDT 8 pour

⇒ **décision validée ...**

Nous avons voté contre car dans ce projet la fonction logistique d'étage n'est pas encore mise en place, il n'y a pas eu de service test et surtout un manque de concertation avec les ASH des services...



Nouveau vote concernant les critères de résorption de l'emploi précaire :

Pour rappel, cette commission détermine les agents à qui on propose une mise en stage. La législation prévoit la titularisation de tous les contractuels d'ici 2024.

En 2022, il y a 100 mises en stage en 4 périodes : 1/05 ; 1/06 ; 1/09 et 01/12.

En 2023, il y aura 6 périodes pour 133 mises en stage.

En 2024, 6 périodes pour 135 mises en stage.

Les listes sont affichées venez nous voir si vous ne trouvez pas votre nom

Autre nouveauté : pour les agents ayant + de 5 jours d'absences injustifiées (donc éliminatoire), leur dossier sera étudié au cas par cas avant chaque commission. Cette année, deux agents ont été « repêchés » et ont pu être stagiaires.

Vote POUR à l'unanimité

Prix self :

Comme tous les ans, le tarif du self a augmenté. Cela correspond à une augmentation de 26 cts (13 cts pris en charge par la Direction, 13 cts pris en charge par l'agent)

Bilan de certains effectifs :

Beaucoup de postes vacants en psychiatrie, en cardiologie, à L'IFSI

Manque d'IADE, d'IBODE, de sages-femmes, de manip-radio

Que fait l'institution pour fidéliser le personnel en place?

SGL : son bloc va-t-il réouvrir ?

On nous avait annoncé la réouverture en mai 2022 puis le 15 juin et maintenant... mi-septembre ????

CCUA : réouverture ? En septembre ?

Conséquences : les personnels du bloc, du CCUA et de la chirurgie ambulatoire de SGL sont ballotés à droite et à gauche sans aucune perspective pour les prochains mois.

Y'a-t-il un nouveau pool de remplacement avec ces agents ?

LE PERSONNEL EST INQUIET POUR SON DEVENIR.



INFO EN VRAC

Nouvelle revalorisation pour les agents en catégorie C et les AS/AP en catégorie B

Le gouvernement a décidé de modifier les grilles des plus bas salaires de la FPH pour qu'ils ne soient plus en dessous du SMIC ... et oui c'était possible ...

Le premier indice majoré proposé a été 343 (en janvier 2022) puis 352 en avril. Cela correspond pour la catégorie C aux 7 premiers échelons de la C1, aux 4 premiers échelons de la C2 et pour les AS/AP aux 2 premiers échelons de la classe normale.

Tous les changements ne sont pas encore sur les fiches de paye mais il y aura un effet rétroactif

Texte de référence : Décret n° 2022-586 du 20 avril 2022



Agents para-médicaux en catégorie B souhaitant passer en catégorie A (suite) :

La Direction a décidé la mise en place d'un concours sur titre d'ici la fin de l'année.

Tous les agents concernés vont recevoir un courrier avec les explications concernant ce concours.

A notre connaissance, il reste encore beaucoup d'inconnues concernant ce choix: âge possible de départ à la retraite (date d'ouverture des droits), conservation ou pas des trimestres catégorie active déjà effectués, rattrapage des salaires ...

Nous vous rappelons qu'un recours a été fait au Conseil d'Etat concernant les revalorisations des catégories actives qui ne sont pas à due proportion des catégories sédentaires.

La CFDT, FO, UNSA ont été signataires de ces accords contestables et contestés.



Remplacement de l'indemnité de sujétion spéciale dite « prime des 13 heures » par une indemnité spécifique.

Décret 2021-1411 du 29 octobre 2021.

AVANT :

de nombreux hospitaliers percevaient une Indemnité de Sujétion Spéciale : son montant était calculé en fonction de l'indice. Cette indemnité augmentait donc au fil de la carrière de l'agent bénéficiaire.

MAINTENANT :

le mode de calcul est le même que celui de l'indemnité de sujétion spéciale MAIS la base de calcul est fixée et figée à la situation de l'agent au 30 septembre 2021 ou au 31 décembre 2021 selon les situations, pour les agents reclassés dans de nouvelles grilles, donc avant le reclassement.

Cette indemnité n'augmentera plus au fil de la carrière lorsque vous changez d'indice et d'échelon .

Seuls les agents « exclus du ségur » gardent leur indemnité de sujétion spéciale :

Exemples : les AMA, les adjoints administratifs, les assistantes sociales, les éducateurs spécialisés, les psychologues , etc ...

D'un côté, on nous fait croire au bénéfice d'un reclassement et on nous augmente de quelques euros, de l'autre on nous les reprend.

Merci encore aux signataires du SEGUR (CFDT, FO, UNSA)...



Avancement de carrière pendant une disponibilité

Lors d'une disponibilité, vous conservez vos droits à l'avancement d'échelon et de grade pendant 5 ans maximum :

- ♦ si vous exercez une activité professionnelle
- ♦ Si c'est pour élever un enfant de moins de 12 ans
- ♦ Si vous créez ou reprenez une entreprise

Demande de mobilité externe

Si vous souhaitez demander une mutation, un détachement ou une disponibilité, il faut toujours envoyer un courrier «en recommandé» avec le formulaire spécifique qui se trouve sur la GED . Demandez ce document à votre cadre, remplissez le et faites lui contre- signer, dater et demandez une copie de ce formulaire.

Calcul du nombre de CA pour les agents quittant l'établissement avant la fin de l'année :

Nombre de jours travaillés de l'année jusqu'à la veille du jour du départ X 28 et divisé par 365. Résultat arrondi au demi selon la règle des arrondis :

Exemple : départ au 1er octobre.

273 jours travaillés X 28 = 7644

$7644/365 = 20,94$ donc dans ce cas arrondi à 21 CA.

Heures supplémentaires :

les heures sup majorées covid faites entre août et décembre 2021 ont été payées en mars 2022

Les heures sup de janvier, février, mars, avril seront payées cet été.

Rappel : vous pouvez exiger d'avoir votre compteur d'heures tous les mois. (Agiltime) .

Il est important de l'avoir pour être au clair avec votre planning.



Des primes de dupes :

Depuis un certain temps, le gouvernement saupoudre certains secteurs de l'hôpital avec des primes :

- ♦ 100 euros pour les Urgences
- ♦ 100 euros pour les AS en gériatrie, en SSR ou en EHPAD
- ♦ 100 euros pour les IDE et cadres en soins intensifs
- ♦ 200 euros pour les sages-femmes

Si on ne travaille pas dans le bon service, pas avec le bon statut, aucune prime...

Les primes servent à calmer la rébellion, elles démontrent que nous sommes sous-payés.

Ces primes sèment la zizanie entre collègues et ne règlent aucun problème de fond.

Nous devons continuer à nous battre pour des conditions de travail améliorées, une meilleure gestion des plannings, des salaires décents et pour un service public de santé à la hauteur des enjeux

Rappel sur la responsabilité de la secrétaire médicale

Les prescriptions, ordonnances, certificats, protocoles, feuilles de soins.. doivent être signés par les médecins.

LES SECRETAIRES MEDICALES NE SONT PAS HABILITEES A SIGNER LES DOCUMENTS EMIS PAR LES PRATICIENS.

Le codage de tous les actes médicaux doit être également fait par les médecins.

Il est strictement interdit d'utiliser la session d'un médecin avec son mot de passe pour entrer des actes.

Evidemment les IDE sont dans le même cas de figure.





Au nom du manque de personnel, la Direction retarde au-delà de la normale, les mutations, les dispo, les changements de service: les agents ont l'impression d'être pris en otage, on parle de plus en plus d'abandon de postes dans les services . Ce sont des « agents captifs » ...

Attention à l'été... Nous espérons que les congés seront possibles

Ensemble, on est plus fort.

A force de déshabiller Pierre pour habiller Paul, tout le monde est tout nu ...



Quelques remarques sur le tract de la CFDT concernant l'avancement d'échelon avant la retraite:

Beaucoup d'agents proches de la retraite et proches d'un échelon savaient qu'ils pouvaient faire une demande d'anticipation surtout depuis la suppression des avancées d'échelon au minimum.

Toutes les demandes étaient acceptées.

La CFDT nous accuse de « clientélisme » alors que « leur rage » concernant ce sujet a eu lieu quand ils ont su qu'un de leur agent temps plein CFDT allait en bénéficier...

Amis de SUD, amis de la CGT, tous les agents sont nos amis....

Parlons de la CFDT, amie de FO: ces deux syndicats sont tous deux signataires des accords totalement insuffisants du SEGUR.

La CFDT va faire manger du pain dur aux agents ...

Toutes nos pensées et nos regrets vont aux agents qui ne pourront plus bénéficier de cette opportunité d'avoir une meilleure retraite ...

"IL FAUT SAVOIR SCIÉ LA BRANCHE SUR LAQUELLE ON EST ASSIS"



ELECTIONS 2022

Les prochaines élections professionnelles de décembre se feront par vote papier.

Vote pour à l'unanimité en CTE

Pour rappel: les votes apportent un nombre d'élus qui correspond à un nombre de votes par section syndicale

Ex : actuellement, suite aux élections de 2018

SUD 5 voix CGT 1 voix CFDT 8 voix FO 1 voix

Cela signe l'importance d'aller voter et pour qui voter...

- ♦ Pour défendre nos droits et les conquêtes sociales (salaire, carrière, retraite, sécu, conditions de travail, etc.).
- ♦ Pour imposer le respect de notre Statut.
- ♦ Pour la résorption de la précarité et la titularisation des contractuel-les.
- ♦ Pour la reconnaissance de nos missions et de notre professionnalisme.
- ♦ Pour défendre nos services publics, garants de la prise en compte des besoins de la population et de l'intérêt général !
- ♦ Pour l'égalité des droits et contre toute discrimination !

Nous sommes sollicités très régulièrement pour résoudre un certain nombre de problèmes individuels ou collectifs.

Mais c'est tous ensemble que nous devons combattre les inégalités, les injustices, le clientélisme, le mépris et la remise en cause de nos droits et acquis. Si vous avez encore des doutes, venez nous rencontrer et discuter avec nous. Nous ne possédons pas la vérité, c'est vous qui ferez l'action que vous aurez décidée. Les décisions, chez SUD, ne sont pas prises d'en haut mais collectivement, dans le respect de chacun·e.



Vous allez voter pour élire vos représentants syndicaux aux nouvelles instances.

*** Comité Social d'Etablissement** qui va remplacer l'actuel CTE :

Le Conseil Social d'Etablissement est obligatoirement consulté sur toutes les questions d'ordre collectif concernant l'organisation et le fonctionnement des services, notamment: modification des horaires / changement de locaux / primes et indemnités / modernisation, etc ...

*** Commissions Administratives Paritaires C.A.P.** (pour les agents titulaires) et **C.C.P.** (pour les agents contractuels)

Les CAP et les CCP peuvent être saisies à la demande de l'agent sur des décisions individuelles (demande de disponibilité, demande de temps partiel, refus de démission, révision du compte rendu de l'entretien professionnel, refus CET, refus de demande initiale ou de renouvellement de télétravail, refus d'une demande de congés au titre du CET)

Les CAP ou les CCP se réunissent pour les conseils de discipline.

Vous partagez nos valeurs, participez à nos listes pour les élections et votez pour SUD !

Si vous souhaitez figurer sur les listes présentées par SUD pour les élections professionnelles 2022, vous pouvez soit :

- ♦ vous déplacer directement au local SUD
- ♦ Soit nous contacter par téléphone (01.39.27.54.98 ou 06.75.41.04.93)
- ♦ Soit nous envoyer un mail syndicatsud.CHIPS@ght-yvelinesnord.fr



TRAIT D'HUMOUR

Bienvenue dans le nouveau langage hospitalier

La vie à l'hôpital, au CHIPS, devient un **serious game**.

On y prône une stratégie d'**empowerment**...

Des choses se passent en **front office** : des **job dating**, des **JPOV** pour faire des **teams**, **LinkedIn** pour attirer des **ETPR**.

L'hôpital recherche des **PM**, des **PNM**, des **managers** mais attention à l'**EPRD**... et l'**esprit Colibri** a été inventé ...

On en est même à **Hospigo** pour le GHT.

Différents projets voient le jour **step by step** : le **SPOC**, le **CPTS**, le **living-lab**, l'**hospitalink**.

En **back-office**, on parle plutôt de **QVT**, de **CPRP**, d'**EPI**, de **PAPRIPACT**.

Moralité : mettons un **BLISS**, faisons un **LOL-project** avec **Vimeo** et attendons l'**effet Papillon** ...

Traductions dans le prochain Sudoscope



Pour nous contacter, nous rejoindre ou adhérer :

Syndicat sud santé sociaux

☎ 01 39 27 54 98 - 06.75.41.04.93

✉ syndicatsud.CHIPS@ght-yvelinesnord.fr

Chez nous, les renseignements sont « libres » et on ne demande pas aux agents d'adhérer préalablement